

Panneaux photovoltaïques – Ecole de Leers-Nord
Allocution du Député-Bourgmestre Daniel Senesael
Leers-Nord, le 25 mars 2016

Mesdames, Messieurs,

Chers parents,

Bonjour à toutes et tous et merci de nous avoir rejoint pour cette inauguration exceptionnelle des premiers panneaux photovoltaïques estaimpusiens qui, vous pouvez me croire, en appellera bien d'autres.

Vous le savez, Estaimpuis est plus que jamais sur la voie d'une entité durable. Comme je l'ai rappelé lors du lancement des travaux de 34 futurs logements passifs à Néchin, les autorités communales tiennent à prendre leur part de responsabilité dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. C'est ainsi que nous portons une attention particulière aux performances énergétiques lorsque nous rénovons les bâtiments communaux – je pense notamment à l'école d'Estaimbourg ou à notre Maison de Jeunes « Oxy-jeunes » – et que nous allons lancer un cadastre des performances énergétiques de nos bâtiments publics afin de prendre les mesures adéquates en vue de diminuer notre consommation et partant notre empreinte écologique. C'est toujours dans cette optique que la toiture du Complexe sportif d'Estaimbourg a été entièrement refaite, que nous procédons régulièrement au remplacement des châssis de nos écoles et que nous acquerrons cette année trois chaudières à haut rendement.

Chers amis,

Comme l'a dit le dramaturge allemand Bertholt Brecht : "Si tu ne peux pas participer à la lutte, tu participeras obligatoirement à la défaite !"

Dans le cadre de cette lutte essentielle pour l'avenir de notre planète et à laquelle nous sommes fiers de participer, les panneaux photovoltaïques ont toute leur importance ! En effet, l'ensoleillement annuel moyen en Belgique, compris entre 950 et 1000 kWh/m², représente une consommation énergétique de 100 litres de mazout par m².

Couplée à toutes les initiatives que je viens de lister, notre plan quadri-annuel d'investissement public dans le photovoltaïque, qui se matérialise

par l'inauguration de ce jour et très bientôt avec les panneaux qui seront installés sur le toit de la Maison communale, permet bel et bien à Estaimpuis de contribuer, à son modeste niveau, à répondre aux objectifs formulés dans la foulée de la COP 21, mais également à assumer son rôle de pouvoir public, en montrant le chemin vers une société plus respectueuse de son environnement.

Au-delà des bénéfices environnementaux escomptés, notre plan photovoltaïque contribuera à diminuer de manière significative nos factures énergétiques et nous permettra de la sorte d'économiser des deniers qui pourront être réinvestis de façon beaucoup plus constructive pour l'ensemble des Estaimpusiennes et Estaimpusiens.

Avant d'en terminer, qu'il me soit permis de remercier pour son professionnalisme et la qualité de son travail l'entreprise Hubert COURCELLES de Mouscron qui a procédé à l'installation de ces panneaux photovoltaïques pour un montant global de 16.691,30 €.

Ceci étant dit, place à présent à la détente avec le verre de la convivialité!